

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
-----  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
-----  
DEPARTEMENT DU MAYO DANAY  
-----  
ARRONDISSEMENT DE KAI KAI  
-----  
COMMUNE DE KAI KAI  
-----  
COMMISSION INTERNE  
DE PASSATION DES MARCHES  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
FAR-NORTH REGION  
-----  
MAYO DANAY DIVISIONAL  
-----  
KAI KAI SUBDIVISIONAL  
-----  
KAI KAI COUNCIL  
-----  
INTERNAL TENDERS BOARD  
-----

10 MARS 2023

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-KAI-KAI/SG/CST/CIPM/T-ROUTE/CST/2023 DU /2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE PARIA-KAMAS (13,3KM), DANS LA COMMUNE DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY REGION DE L'EXTREME-NORD**

**Financement : BIP MINTP, Exercice 2023.**

**1- Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement Public, le Maire de la Commune de KAI-KAI, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de KAI-KAI, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de réhabilitation de la route communale **PARIA-KAMAS (13,3KM)**, dans la Commune de KAI-KAI.

**2- Consistance des travaux**

Les travaux comprennent :

- Installation du chantier ;
- Terrassements
- Assainissement des ouvrages ;

**3- Délai d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

**4- Allotissement**

Sans objet.

**5- Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-sept millions (27 000 000) FCFA**.

**6- Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

**7- Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire

**8- Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000 ( Cinq cent cinquante-quatre mille ) FCFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

### 9- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Service de la passation des marchés de la Commune de KAI-KAI dès publication du présent Avis.

### 10- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de KAI-KAI, service de la passation des marchés dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 40.000 (Quarante mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de KAI-KAI.

### 11- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Mairie de KAI-KAI, au plus tard le 07. AVR. 2023 à 14 Heures et devra porter la mention :

10 MARS 2023

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-KAI-KAI/SG/CST/CIPM/T-ROUTE/2023 DU /2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE PARI-KAMAS 13,3KM) DANS LA COMMUNE DE KAI-KAI DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY REGION DE L'EXTREME-NORD:

*"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

### 12- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

### 13- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 07. AVR. 2023 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### 14- Critères d'évaluation

#### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui;
5. L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou du non achèvement des travaux dans les délais attribués dans les années antérieures dans l'offre technique

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

## 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

*Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

### 15- Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

### 16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de KAI-KAI, dès publication du présent avis.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

KAI-KAI, le 10 MARS 2023

Le Maire de la Commune de Kai-kai  
(Autorité Contractante)

### COPIE :

- PREFET (pour infos)
- MINMAP/YDE (ATCR)
- ARMP (Pour publication et archivage)
- PRESIDENT CIPM (Pour infos)
- AFFICHAGE/CHRONOS /-



*Bachire Adogaye*  
Contrôleur Principal de Trésor